

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Pentland Chaussures Limited » par « MF Brands Group », filiale de la société « Maus Frères SA », à travers l'acquisition de 50% restants de son capital social et des droits de vote y afférents**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

**Noms des entreprises et groupes concernées :**

- **L'acquéreur direct** : la société « MF Brands Group », ;
- **L'acquéreur indirect** : la société « Maus Frères SA » ;
- **La cible** : la société « Pentland Chaussures Limited ».

**Nature de l'opération :**

- Prise du contrôle exclusif

**Secteurs économiques concernés :**

- Marché de la conception, de la production et de l'approvisionnement en chaussures.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 avril 2025.

## RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Pentland Chaussures Limited » par « MF Brands Group », filiale de la société « Maus Frères SA », à travers l'acquisition de 50% restants de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Maus Frères SA » est une société anonyme de droit suisse, dont le siège social se situe au 6 rue de Cornavin, 1201 Genève, Suisse, enregistrée sous le numéro CHE-105.991.463. Elle détient des participations dans des sociétés spécialisées dans le secteur de la distribution de la fabrication et de la vente d'articles de prêt-à-porter.

« Pentland Chaussures Limited » est une société à responsabilité limitée de droit anglais, ayant son siège social au 8 Manchester Square, London, W1U 3PH, Royaume-Uni, enregistré sous le numéro 01786360. Elle dispose d'une licence exclusive et mondiale octroyée par le groupe Lacoste pour la conception, le développement, la création, la fabrication et l'approvisionnement des chaussures Lacoste.

Fait à Rabat, le 10 avril 2025